

Discours du Député européen Maurice PONGA
11^{ème} FORUM UE/PTOM
Ilulissat le 26 septembre 2012

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Députés et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs les chefs de gouvernement,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui à Ilulissat pour ce 11^{ème} FORUM Union européenne et Pays et territoires d'outre-mer. Comme vous le savez, il est important pour moi d'être présent afin de saisir au mieux vos préoccupations et les relayer au niveau du Parlement européen. C'est ma quatrième participation depuis mon élection. Je découvre aujourd'hui le Groenland... un territoire très différent au niveau climatique et géographique de ma terre Calédonienne. Pourtant, même s'ils sont différents, nos PTOM ont des défis communs à relever afin de mettre en place une croissance durable dans nos territoires au service de nos citoyens.

Nous sommes aujourd'hui, vous le savez, à un moment charnière du partenariat qui lie nos territoires à l'Union européenne. En effet, la Commission européenne a publié en juillet sa proposition législative, qui fixera le cadre de nos relations jusqu'en 2020. L'enjeu est donc de taille et nous devons être à la hauteur.

Je souhaite dans le temps qui m'est imparti vous faire part de quelques réflexions sur cette nouvelle proposition législative de la Commission européenne.

D'une manière générale, je suis satisfait de la proposition de la Commission européenne.

Tout d'abord, la Commission oriente sa nouvelle proposition sur un partenariat renforcé qui s'articule autour de priorités clés. La lutte contre la pauvreté n'est plus au cœur du partenariat, il s'agit désormais de travailler avec l'Union européenne sur la résilience de nos îles, leur compétitivité et leur insertion régionale. Il s'agit là de sujets qui répondent aux attentes exprimées à plusieurs reprises par nos territoires et il était crucial que l'Union européenne en tienne compte dans sa nouvelle proposition. J'en suis heureux.

En outre, la Commission européenne offre aux questions environnementales une place conséquente dans le nouveau partenariat UE/PTOM qu'elle propose. C'est selon moi une avancée positive, dans la mesure où les problématiques liées aux effets du changement climatique ou à la protection de la biodiversité touchent particulièrement nos territoires. Or, ces sujets nécessitent une approche globale. L'Union européenne a un rôle moteur à jouer en la matière et il est important que nos territoires participent également. A cet égard, je tenais à vous informer que la commission chargée des questions environnementales au Parlement européen s'est prononcée mercredi dernier en faveur de l'extension du nouveau programme environnemental européen nommé LIFE pour la période 2014 – 2020 à nos PTOM. C'est un premier succès, il convient à présent de convaincre le Conseil de l'Union et je compte sur nos Etats membres respectifs.

Enfin, en tant que Parlementaire je ne peux que féliciter la Commission qui mentionne pour la première fois dans sa décision d'association d'outre-mer le Parlement européen en l'invitant à participer aux forums annuels UE/ PTOM. Le Parlement européen a vu ses pouvoirs renforcés avec le Traité de Lisbonne pour les questions relatives aux PTOM. Je me félicite que la Commission en ait pris dument

compte. De plus, l'ouverture aux Parlementaires devrait permettre selon moi de mieux défendre nos intérêts, en trouvant des relais différents que ceux du Conseil.

Cependant, il est vrai que certains points de la décision d'association d'outre-mer méritent encore d'être améliorés et les territoires vous en feront part au fils des discussions. Je pense notamment à la nécessité de simplifier les règles relatives à la programmation pour que les projets se mettent en place plus rapidement dans les territoires. La Commission doit faire confiance aux PTOM. Si des stratégies de développement doivent être mises en place au sein des PTOM, il est nécessaire de garder à l'esprit qu'il s'agit de petits territoires et de faire preuve de flexibilité. Il est crucial de travailler à cette simplification, afin que les citoyens des PTOM voient concrètement le rôle que l'Union européenne joue dans leur quotidien.

Voilà les quelques remarques que je souhaitais partager avec vous sur la nouvelle proposition de la Commission, en espérant qu'elles enrichiront nos réflexions et discussions à venir.

Mesdames, messieurs, chers amis, sachez que vous pouvez compter sur mon soutien au Parlement européen pour défendre les PTOM.

Je vous remercie.